

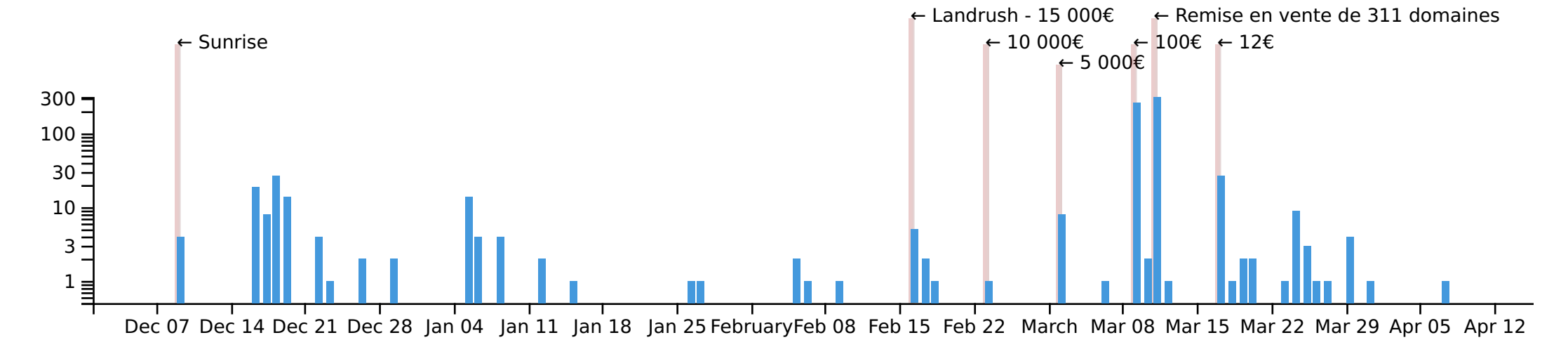
Ouverture du .fr aux domaines de moins de trois caractères

Le 9 décembre 2014, l'Afnic a commencé à accepter l'enregistrement de noms de domaine en .fr de moins de trois lettres, en trois phases :

1. 9 décembre 2014 : les titulaires de droits ont pu demander l'enregistrement de leur nom de domaine (pour 200 €)
2. 16 février 2015 : ouverture à tout le monde, au tarif de 15 000 €
3. 23 février 2015 : le tarif passe à 10 000 €
4. 2 mars 2015 : 5 000 €
5. 9 mars 2015 : 100 €
6. 11 mars 2015 : l'Afnic se rend compte que 311 domaines ont été enregistrés le 9 mars entre 11h30 et 11h59 soit juste avant le passage à 100 €, les registrars responsables indiquent que c'est une erreur technique, et ces domaines sont remis à disposition du public
7. 17 mars 2015 : 12 €

Le rush

Rapidité d'enregistrement des nouveaux domaines



Prix

Tout d'abord, les chiffres ne correspondent pas exactement à ce qu'on peut voir plus haut. Pourquoi ? Il y a deux raisons :

Tout d'abord, les différentes phases ont commencé à 12h00 chaque jour et non à midi, alors que les informations de whois ne permettent de connaître que la date d'enregistrement, pas l'heure.

La deuxième raison, c'est que la liste des domaines enregistrés en période de Sunrise, donc théoriquement avant le 16 février 2015 à 12h00, qui vient directement de l'Afnic, contient plusieurs domaines indiqués comme créés le 17 ou le 18 février. Même s'ils sont inutilisés, leurs infos de whois montrent clairement qu'ils font partie de la période de Sunrise, donc ils sont comptés comme ayant coûté 200 €, mais créés plus tard.

Cela nous donne donc un total de... aucun domaine acheté à 15 000 €, et un seul à 10 000 € : mi.fr (inutilisé à ce jour).

Donut chart showing the distribution of domain prices: 10000 € (1), 5000 € (9), 200 € (120), 12 € (87), 100 € (580).

Durées de renouvellement

À l'heure actuelle (septembre 2016) la grande majorité des domaines n'ont été achetés que pour une période d'un an : 734 expireront avant 2018 s'ils ne sont pas renouvelés avant.

Parmi les 46 autres, la plupart n'ont été pris que pour une durée de deux ou trois ans.

Domaines libres après le rush

Le 23 mars 2015 au soir, une semaine après l'ouverture générale à prix normal des domaines en .fr, 797 domaines avaient été enregistrés sur les 3163 domaines nouvellement disponibles.

Parmi les domaines encore libres, un seul domaine d'une lettre : y.fr (qui est toujours disponible en 2016) et seulement 14 domaines sans aucun accent. La plupart sont d'ailleurs enregistrés dans les semaines qui suivent, à part uz.fr qui n'est déposé que le 18 août 2015.

Domaines internationaux

Sur les 797 domaines enregistrés donc, 113 comportaient des accents. Les noms de domaines accentués (appelés *IDN*) sont autorisés à l'enregistrement pour le .fr depuis mai 2012. Ils sont toutefois rarement utilisés à cause du risque de confusion : mettre un site sur libération.fr ou humanité.fr c'est prendre le risque que les visiteurs oublient l'accent et se retrouvent ailleurs. D'ailleurs ces sites ont été enregistrés respectivement par les journaux Libération et l'Humanité, sans pour autant être utilisés.

Domaines risqués

Au-delà du simple risque de confusion avec/sans accent, un certain nombre de domaines avec accents sont particulièrement risqués : en effet, le standard IDNA a été revu en 2008, mais beaucoup d'applications utilisent encore la version définie en 2003. La différence est particulièrement notable entre Firefox (IDNA 2008) et Chrome (IDNA 2003).

En ce qui concerne les domaines disponibles sur le .fr, seule une lettre est différente entre ces deux standards : le ß. Le standard 2003 indique que la lettre devrait être considérée comme « ss », alors que le standard 2008 en fait une « lettre accentuée » à part entière.

Ce n'est pas tout à fait anodin car cela signifie que certains domaines, par exemple mon propre ssz.fr est accessible par le lien suivant uniquement en utilisant Chrome : ßz.fr alors que les utilisateurs de Firefox tomberont sur une page d'erreur.

Cela touche quand même 112 noms au total dont quatre ont été enregistrés : lß.fr, zß.fr, ß.fr et ßß.fr. Non seulement ces sites sont accessibles aléatoirement, mais en plus les domaines pre-2008 correspondants existent déjà ! lss.fr, zss.fr, ss.fr et ssss.fr sont tous déjà des sites enregistrés, les domaines avec des ß sont donc tout simplement inutilisables à moins d'accepter que les visiteurs se retrouvent parfois sur un site totalement différent.

Accents qui existent en français

Parmi les noms de domaines enregistrés, 23 comportent les accents suivants qui ne se retrouvent pas en français : â à ä í î ñ ó ô õ ß ú

75 noms de domaine ont été enregistrés avec des accents effectivement présents en français.

Digrammes qui existent en français

Sur les 624 domaines de deux lettres enregistrés au total, 229 sont une combinaison de lettres qui n'existe pas en français, comme « wx » ou « jœ ».

Renouvellement en 2016

Entre le 23 mars 2015 et le 21 septembre 2016, 52 domaines n'ont pas été renouvelés. La grande majorité se compose de séquences de lettres peu utilisées, comme ki.fr ou ææ.fr, mais quelques-uns sont un peu plus surprenants : éo.fr ou zé.fr sont tout à fait prononçables par exemple, ce ne sont certainement pas les pires domaines disponibles.

69 nouveaux domaines ont été enregistrés ce qui porte le total, au 21 septembre 2016, à 780 domaines .fr de moins de trois lettres.

L'utilisation

Au-delà de l'enregistrement des noms de domaine, l'important est surtout l'utilisation qui en est faite.

DNS

Sur les 780 domaines actifs à l'heure actuelle, seulement 96 d'entre eux n'ont aucune configuration DNS. Parmi ceux-ci, 61 sont des domaines enregistrés pendant la période de sunrise soit exactement la moitié d'entre eux ! Ce qui semble indiquer que les domaines ont été déposés par les titulaires de droits sans jamais avoir eu l'intention de les utiliser.

HTTP

Donut chart showing HTTP status codes: HTTP 404 (4), HTTP 403 (5), HTTP 503 (32), HTTP 301 (58), HTTP 200 (173), HTTP 401 (1), HTTP 302 (402).

Presque tous les domaines, à l'exception de cinq d'entre eux, comportent un sous-domaine www, c'est donc cette adresse que je vais utiliser pour mes test HTTP.

Sur les 679 domaines associés à un serveur, seulement trois ne répondent pas en HTTP. Pour les autres, les deux tiers font une simple redirection.

Les 58 redirections 301 sont presque exclusivement des utilisations « légitimes » des domaines : hp.fr redirigeant vers hp.com, cm.fr vers creditmutuel.fr.

Parking et squat

Sur les 402 redirections 302 (redirections temporaires donc), 382 pointent vers le même site, en réalité une entreprise dont l'activité principale semble être le squattage de noms de domaines : Dratar.

Parmi les 20 autres redirections, j'en compte... 4 qui mènent réellement vers un site (comme hm.fr qui redirige vers hm.com, le site de H&M) et devraient probablement utiliser le code 301 plutôt que 302.

31 sites répondent par un code 503, « Service indisponible ». Ils ont été achetés à 100 € l'unité par une autre entreprise de squat : Kifdom qui les propose à la vente pour la modeste somme de 10 000 €, voire 15 000 € pour so.fr et même 50 000 € pour dl.fr ! On ne doute de rien.

Parmi les 142 sites qui répondent par une 200, donc directement avec du contenu, 18 ont été achetés par un autre squatteur : Sonexo et sont proposés à la vente, sans indiquer de prix.

17 sont parqués chez Sedoparking, un service de parking et de vente de noms de domaines plutôt destiné aux particuliers. Les prix varient et ne sont pas tous indiqués, mais ils vont de 90 € à... 10 000 €. Magique.

32 sont proposés à ou parqués chez divers services mineurs de « protection de marque » ou autres entreprises de squat.

40 sont parqués chez OVH, apparemment achetés par des particuliers mais sans qu'aucune action ait été entreprise pour les utiliser.

31 sont « en construction », sans contenu, etc.

En conclusion

Sur les 780 domaines en .fr de moins de trois lettres déposés à ce jour, il y en a donc 58 qui redirigent vers d'autres sites, 36 qui hébergent du contenu, et 686 qui ne servent à rien, dont 448 explicitement achetés pour être revendus plus chers et alimenter la spéculation.

Je pense qu'aujourd'hui, un an après l'ouverture de ces noms de domaine, personne n'est gagnant, ni les propriétaires, ni les obligés d'acheter leurs noms pour éviter que d'autres ne le fassent, ni l'AFNIC qui a vendu un grand total de un domaine à 10 000 € et quelques-uns à 5 000 € mais dont les tarifs de renouvellement sont à 12 €.